

Contrôler l'herbe à poux



Les plants d'herbe à poux - *Ambrosia artemisiifolia* doivent être arrachés manuellement ou tondus avant la floraison, c'est-à-dire avant la fin juillet. Le contact de la plante ne provoque aucune réaction cutanée, mais les personnes aux prises avec des allergies saisonnières sont affectées par le pollen libéré par l'herbe à poux. Plus d'un million de Québécois souffrent du rhume des foins. Un plant peut produire à lui seul jusqu'à 60 000 graines susceptibles de produire de nouveaux plants.